



COLLOQUE ACADEMIQUE

« Le malaise actuel au sein des EPLE - Quel avenir pour nos métiers ? »

PPCR – RIFSEEP

JEUDI 18 MAI 2017 DE 9H00 à 16H30

COLLEGE PIERRE DE COUBERTIN

1, rue Pierre Bérégovoy

51450 CORMONTREUIL

Ordre du jour

Matin :

9 H 00 : accueil autour d'un café

9 H 30 : le malaise actuel au sein des EPLE - quel avenir pour nos métiers ?

Secrétariat : formation, outils métiers, isolement, lien hiérarchique,

Intendance : CHORUS PRO, OP@LE, service facturier, carte comptable, rapport IGAENR, lien avec les collectivités territoriales,

Laboratoire : suppressions des postes, évolutions du métier, positionnement au sein de l'EPLE, perspectives et promotions de carrière

12 H 30 : déjeuner sur place

Après – midi :

13 H 45 : présentation et échanges autour de la thématique « Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations »,

15 H 15 : présentation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions et de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Pour des questions d'organisation, merci de nous indiquer par retour de mail et en tout état de cause avant le 7 avril si :

- Vous assisterez au colloque et prendrez votre repas au Collège
- Vous assisterez au colloque et ne prendrez pas votre repas au Collège

Le stage syndical est un droit pour tous. Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande.

L'autorisation d'absence est de droit si elle demandée **un mois avant la date de tenue du stage**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement.

Vous devez compléter et recopier le courrier ci-dessous et lui remettre **avant le 17 avril 2017**

Nom – Prénom

Grade ou fonction

Etablissement

A Madame la Proviseure ou Monsieur le Proviseur

A Madame la Principale ou Monsieur le Principal

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et par la loi n° 82.997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'Etat définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 18 mai 2017 de 9h à 16h30 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au Collège Coubertin – Cormontreuil

Il est organisé par la SNASUB-FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

A

Le

signature

SNASUB-FSU

SECTION ACADÉMIQUE DE REIMS

Maison des Syndicats – 15 Boulevard de la Paix – 51100 REIMS

snasub.fsu.reims@snasub.fr – 06.86.53.65.34 - <http://www.snasub-fsu-reims.fr/>